

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

Malgré les contraintes et les incertitudes liées à la résurgence de la pandémie dans le monde et notamment en Europe, le fil des visites de ministres français au Maroc a repris ces dernières semaines et a permis de reprendre une dynamique de contacts et d'échanges importants pour la relation bilatérale. Se sont ainsi succédés au mois d'octobre le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères en charge du commerce extérieur et de l'attractivité, Franck Riester puis le Ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin. A l'heure où j'écris ces lignes,

c'est le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui poursuit sa visite au Maroc sur les thématiques politiques, régionales, internationales et scolaires. Au plan économique, les entretiens et les séquences qui ont émaillé ces différents déplacements ont permis à la fois de nourrir et d'approfondir les pistes de partenariat économique qui avaient été lancées lors de la visite du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, Bruno Le Maire, au mois de janvier dernier mais aussi de mesurer l'impact de la crise actuelle sur le tissu économique marocain et sur les entreprises françaises, nombreuses, qui contribuent à créer de la valeur et de l'emploi sur le territoire marocain, de les écouter sur leurs difficultés, leurs perspectives et l'aide que peuvent leur apporter les différents acteurs institutionnels mobilisés pour les accompagner : services de l'Ambassade, CFCIM, CCEF, Business France... Une séquence consacrée à l'attractivité de la France a par ailleurs permis au Ministre Riester de recueillir le retour d'expérience de plusieurs entreprises marocaines ayant déjà investi en France ou ayant des projets de développement parfois mobiles en Europe ainsi que leur appréciation de l'attractivité de la France vis-à-vis de leur expansion internationale en Europe et en Afrique. Cette visite, qui faisait suite à la réunion quelques jours avant du Club des chefs d'entreprise France-Maroc dans sa nouvelle gouvernance, a permis de relancer une dynamique positive pour le partenariat économique entre nos 2 pays dont la crise a mis en lumière l'importance toute particulière en cette période où nos économies sont fortement impactées. Les possibilités ouvertes par nos plans de relance respectifs serviront de base aux travaux qui seront conduits dans les semaines à venir pour décliner les thématiques de coopération mises en avant à l'occasion de ces visites. ▀

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

-7 %

Le FMI table désormais sur une contraction du PIB marocain de 7 % en 2020

Selon l'institution, le PIB marocain devrait se contracter de 7,0 % en 2020, sous l'effet combiné de la sécheresse et de la pandémie du Covid-19, avant de rebondir de +4,9 % en 2021. Avec la Tunisie, qui devrait enregistrer une récession similaire, le Maroc serait ainsi le pays d'Afrique du Nord le plus impacté par la crise, le FMI tablant respectivement sur un taux de croissance de -5,5 % et +3,5 % pour l'Algérie et l'Egypte.

Par ailleurs, le FMI estime que les déficits budgétaire et extérieur du Royaume devraient croître pour atteindre respectivement -7,9 % et -7,3 %, du fait de la baisse des recettes fiscales d'une part, et de la contraction plus importante des exportations et des recettes du tourisme combinées que des importations d'autre part. Les réserves de change devraient toutefois se maintenir au niveau confortable de plus de 7 mois d'importations en raison du tirage par le Maroc de l'intégralité de la Ligne de Précaution et de Liquidité du FMI (3 Mds USD) en avril dernier et de l'emprunt de 1 Md EUR réalisé sur les marchés financiers internationaux en septembre 2020.

A noter que compte tenu de la situation exceptionnelle, les services du FMI, qui viennent d'achever leurs consultations avec les autorités marocaines au titre de l'article IV des statuts du Fonds, recommandent au gouvernement de continuer à soutenir la reprise en 2021 et de commencer à réduire le ratio dette publique / PIB à compter de 2022. Celui-ci devrait s'élever à 76,6 % fin 2020.

▀ arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

Concrétiser les grandes orientations royales : les chantiers du PLF 2021

Le **Projet de Loi de Finances 2021** a été déposé au Parlement le 19 octobre et doit désormais être examiné et voté par les deux Chambres d'ici mi-décembre. Celui-ci vise principalement à concrétiser les dernières grandes orientations royales, à savoir :

- l'accélération de la mise en œuvre du plan de relance, composé de 75 Mds MAD de prêts garantis par l'Etat et de 45 Mds MAD d'investissements du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement ;
- la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire sur deux ans, appuyée par la mise en place du Registre Social Unifié, ouvrant la voie à l'extension de la couverture sociale aux allocations familiales, à la retraite et à l'assurance chômage pour 2025 ;
- l'optimisation du fonctionnement de l'Etat, via la restructuration des entreprises publiques et l'accélération de la régionalisation avancée.

Par ailleurs, le PLF 2021 prévoit de redynamiser le programme Intelaka, de parachever la réforme du statut Casablanca Finance City, mais aussi de rehausser certains tarifs douaniers sur les produits du chocolat, les cartouches Toner ou encore les pneumatiques pour protéger ou inciter à renforcer la production nationale. Le PLF 2021 repose sur l'hypothèse d'un rebond de l'économie nationale de 4,8 % en 2021 (après une contraction de PIB de 5,8 % en 2020), porté par une hausse soutenue de la valeur ajoutée agricole (+11 %) et une augmentation de 3,8 % de la VA non-agricole. En outre, le gouvernement table sur une production céréalière d'environ 70 M Qx, un cours moyen du gaz butane à 350 USD la tonne, et un déficit public de 6,5 % (après 7,5 % en 2020).

▀ arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Renforcement de l'ancrage du Club Med au Maroc

A l'occasion d'une cérémonie organisée à Marrakech le 19 octobre dernier, le Club Med Maroc a annoncé le lancement de nouveaux projets dans le Royaume. Cet événement s'est tenu en présence de M. André Azoulay, Conseiller du Roi Mohammed VI, de Mme Nadia Fettah-Alaoui, Ministre du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, de M. Abdellatif Zaghoun, Directeur général du Groupe CDG, de M. Mamoun Lahlimi Alami, Administrateur Directeur général de Madaëf et de M. Henri Giscard d'Estaing, Président du Club Med. Le Club Med a signé à cette occasion un protocole d'accord avec son partenaire de longue date Madaëf, filiale de la CDG, portant sur deux projets :

- la rénovation-extension du Club Med La Palmeraie à Marrakech, ouvert en 2004, pour un investissement de 25 M EUR, comprenant notamment l'ajout de 100 chambres ;
- la rénovation du Club Med Yasmina dans le nord du Maroc, ouvert il y a 50 ans, pour un investissement de 3,5 M EUR.

Ce fut également l'occasion pour le groupe français d'annoncer le développement d'un nouveau resort à Essaouira en partenariat avec le fonds panafricain Grit Real Estate Income Group, pour un investissement d'environ 90 M EUR. Cet établissement accessible toute l'année et doté de 350 chambres, devrait ouvrir ses portes en 2024.

Le Club Med étudie également d'autres destinations, aux environs d'Agadir et près de Chbika, pour densifier son offre.

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Visite au Maroc de M. Franck Riester, Ministre chargé du commerce extérieur et de l'attractivité



Ministre délégué auprès du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

Pour sa première visite hors de l'Union européenne, M. Franck Riester, Ministre chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, s'est déplacé au Maroc du 11 au 13 octobre. Dans ce cadre, il a notamment rencontré M. Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, M. Chakib Alj, Président de la CGEM, a échangé avec des représentants d'entreprises françaises au Maroc a visité la CFCIM et s'est entretenu avec des investisseurs marocains en France. Le Ministre a également rencontré des entreprises françaises implantées au Maroc, en particulier celles de l'écosystème aéronautique au cours d'une visite à l'Institut de formation aux métiers de l'Aéronautique.

Lors de ces échanges, M. Riester a mis l'accent sur la force et la résilience des liens économiques qui unissent la France et le Maroc et sur l'approfondissement des pistes de partenariat économique qui avaient été lancées lors de la visite du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, M. Bruno Le Maire, au mois de janvier dernier. M. Riester a délivré à l'occasion de ce déplacement un message fort auprès de ses différents interlocuteurs :

- Le partenariat France-Maroc est bâti sur un acquis exceptionnel, mais peut encore être renforcé en mettant l'accent sur des secteurs essentiels pour l'avenir en commun tels que la décarbonation, les énergies renouvelables, la santé, l'hydrogène, le numérique, l'intelligence artificielle, la ville durable ou encore la Smart City. Ces deux dernières thématiques apparaissent particulièrement pertinentes pour une projection franco-marocaine commune vers l'Afrique ;
- Les synergies entre les entreprises françaises et marocaines doivent être renforcées en encourageant davantage d'échanges commerciaux mais également des co-investissements afin de positionner le partenariat France-Maroc au cœur des nouvelles chaînes de valeur mondiales qui se redessinent ;
- Les relocalisations doivent s'entendre comme comprenant les pays du voisinage avec lesquels la France a des liens économiques profonds et à ce titre, le Maroc a beaucoup d'atouts à faire valoir pour bénéficier des éventuelles relocalisations de firmes européennes.

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre



►► COVID-19 : la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un financement additionnel de 118 M EUR au profit du Maroc dans le cadre du programme d'appui à l'amélioration de la protection sociale (1^{er} financement de 183 M EUR en 2019). Ce nouvel appui contribuera à l'atténuation des impacts sanitaires du COVID 19 à travers l'amélioration des conditions de la prise en charge des patients dans les structures publiques

►► Transport urbain : la Banque mondiale a approuvé un financement additionnel de 150 M USD au titre du programme de transport urbain (mis en œuvre par le Ministère de l'intérieur) qui a été lancé en 2015 en vue d'améliorer les capacités des autorités à assurer des transports publics de qualité, mais également de soutenir les investissements en matière d'infrastructures locales de transport urbain

►► Tramway de Casablanca : Casa Transport et l'Agence française de développement (AFD) ont signé un accord de prêt de 100 M EUR, associé à une subvention d'assistance technique de 500 000 EUR. Ce nouveau concours financier permettra d'élargir l'offre de transports en commun accessible au plus grand nombre, de promouvoir l'usage d'un mode de transport propre et sobre en carbone et d'améliorer la qualité de service des transports publics. Par ailleurs, à l'issue d'un appel d'offres, Alstom a remporté le marché de fourniture du matériel roulant pour les futures lignes 3 et 4 du tramway de Casablanca (88 rames pour un montant de 200 M EUR). La mise en service des deux nouvelles lignes est prévue fin 2023.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur

